

ASSEMBLEE NATIONALE

28 janvier 2005

AÉROPORTS - (n° 1914)

AMENDEMENT

N° 19

présenté par
M. GONNOT, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 5

Dans la première phrase du III de cet article, substituer au mot :

« fonctions »,

le mot :

« fonction ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement corrige une faute d'orthographe.